

## Équité du prix

### Dans la doctrine sociale catholique et dans l'idée du *Dreigliederung* de l'organisme social Au sujet de la composition du « *Cours d'économie politique* »<sup>1</sup>

Stephan Eisenhut

Esprit des éléments :

« *Le monde est ordonné de sorte que*

*La prestation toujours exige*

*Un service rendu en échange. »*

Rudolf Steiner : *La porte de l'initiation*

**L'Euro est un projet politique qui fut de manière décisive inspiré par l'esprit de la doctrine sociale catholique.<sup>2</sup> Quatorze ans après son introduction, les lamentations sont grandes. Car les conditions sociales dans l'UE sont vécues comme plus injustes que jamais auparavant. Avec cela la question de l'équité se tient au centre de la doctrine sociale catholique. Le *Cours d'économie politique* aboutit pareillement sur l'établissement de prix qui peuvent être ressentis comme justes. Rudolf Steiner y saisit des *contenus* idéels, qui s'enracinent certes dans la même origine spirituelle que la doctrine sociale catholique. Nonobstant, il leur donne des *formes* idéelles, émanant d'un penser correspondant à l'action individuelle. — En appréhendant des problèmes sociaux actuels, Stephen Eisenhut tente ici d'élaborer à fond la différence basique entre ces deux impulsions.**

À l'intérieur de l'Europe, l'Allemagne, en ce moment, est un pays miraculeux pour l'emploi. Tandis que selon *Eurostat*<sup>3</sup>, en mars 2013, le chômage d'ensemble en Europe atteignait un nouvelle culmination à 12,1%, se distinguaient les taux plus bas de l'Allemagne (5,4%) et de l'Autriche (4,7%). Ce n'est pas étonnant et cela peut encore, comme l'illustre le graphique au verso de cette page, être produit par des coût salariaux favorables sur un travail sans concurrence.

Des coût salariaux plus bas sur le travail peuvent être le résultat d'un potentiel de production très efficace d'un pays. De même, ils peuvent être l'expression que dans ce pays, les revenus, qui peuvent être formés à partir de la production des performances du travail, sont plus bas. La grande industrie allemande<sup>4</sup> et les entreprises moyennes purent sans cesse rendre plus efficiente leur potentiel productif durant ces dernières décennies. Ainsi la productivité du travail entre 1991 et 2011 s'est accrue de 22,7%<sup>5</sup>. Par contre, on ne peut pas parler d'une participation réelle de la population des travailleurs à cette augmentation de productivité. Un regard sur l'évolution des salaires réels montre que certes jusqu'au milieu des années 90, on enregistra une montée de l'index correspondant. Mais à partir de ce moment et jusqu'au début de la crise financière, les salaires réels furent en baisse. Actuellement ceux-ci se trouvent toujours et encore au niveau de ceux de 1995. L'Allemagne dispose, en outre, du plus grand secteurs de bas salaires en Europe.<sup>6</sup> Elle peut donc produire moins cher et sans concurrence, au grand regret des autres pays européens. Dans cette mesure, il est donc compréhensible d'entendre ces pays élever contre l'Allemagne le reproche d'un *dumping* des salaires.<sup>7</sup>

De plus faibles taux de chômage sont le prix à payer pour avoir fait de l'Allemagne un lieu de travail favorable au capital qui n'est plus localisable au plan national, depuis bien longtemps grâce à une reconfiguration du système juridique allemand. Avec cela pourtant les Allemands, tout en travaillant déjà très efficacement de toute façon, mettent fâcheusement sous pression les pays voisins du Sud de l'Europe : soit vous acceptez des salaires plus bas et vous investissez en outre judicieusement, soit vous aurez des taux de chômage toujours plus élevés ! Avec cela déjà en Allemagne et en Grèce plus de la moitié des personnes en dessous de 26 ans sont sans travail. Et entre temps de très nombreux autres facteurs parlent contre ces pays se sorte qu'ils sont à peine en situation, à présent d'édifier une économie capable de concurrencer les pays du Nord — en plus, par le renoncement à leur propre monnaie, ils n'ont même plus la possibilité de dévaluer.

Toutefois les marchandises, qui sont produites en Allemagne doivent trouver sur les marchés extérieurs des acheteurs capables de les payer. Si le débouché des produits allemands n'avait pu être évacué sur les marchés extra-européens, il se fût massivement brisé avec l'éclatement de la crise financière. Car sur le marché intérieur européen, les acheteurs font défection, puisque dans les pays en crise plus aucun capital n'affluait dès lors.

D'une façon normale, la capacité de payer prend naissance dans la vie économique à partir du fait qu'une contre-prestation adéquate peut être apportée. Cela vaut aussi bien pour les individus que pour les régions économiques (lesquelles, en général, ont été délimitées sur les frontières nationales des États). Si dans l'une de ces régions, des produits sont réalisés plus efficacement et encore avec des coûts du travail relativement faibles, cela paralyse nécessairement l'échange de productions/prestations avec les autres régions, car celles-ci perdent les possibilités de produire des contre-prestations adéquates. À moins que soient ouverts d'autres moyens pour restaurer cette capacité de paiement. Ces moyens, on les a trouvés en Europe avec l'introduction de l'unité monétaire européenne.

Comme on l'a déjà démontré dans la précédente contribution,<sup>8</sup> la création de l'Euro fut un projet politique, qui fut poussé en avant d'une manière déterminante par l'esprit de la doctrine sociale catholique. Seulement les effets de ce projet ne furent pas précisément ceux auxquels on s'était attendus. La raison pour cela, par exemple, le jésuite spécialisé en éthique sociale et connu en tant qu'esprit particulièrement critique, Friedhelm Hengsbach, la voit dans le fait que les politiciens — et ici il désigne Angela Merkel —, au lieu que de poursuivre une « économie orientée sur la démocratie », s'efforcèrent à une « démocratie conforme au marché ».<sup>9</sup> Hengsbach se sert du même modèle d'argumentation que celui déjà utilisé par l'économiste français Michel Albert, dans son ouvrage *Capitalisme contre capitalisme*, qui voyait, lui, le problème dans le fait que le modèle d'un capitalisme européen solidaire l'a dur à percer vis-à-vis du capitalisme casino occidental, néolibéral.<sup>11</sup> Dans l'Euro en soi, Hengsbach, ne reconnaît aucun problème, sauf quelques erreurs de construction.<sup>12</sup>

Car en vérité pour lui, le système d'union monétaire a été fondé sur un solidarisme entre les États européens. Cela présuppose un équilibre financier entre ces pays. Dans cette mesure, Hengsbach prend fait et cause aussi pour la création des *Eurobonds*. Il veut aussi faire financer des investissements publics au moyen de « crédits à taux favorables, voire même nuls de la Banque centrale... » — c'est-à-dire à partir de création d'argent directe — « ... ou bien encore par un fond monétaire » qui est encore à créer.<sup>13</sup>

Une telle compensation financière européenne s'est réalisée selon une forme chaotique prononcée dans les années qui ont suivi l'introduction de l'Euro. Précisément du fait qu'il était possible, que des pays comme la Grèce, le Portugal et l'Espagne, mais aussi la France et l'Italie, pussent déployer une demande capable de paiement, quoique le réel échange de prestation économique chutât dans un déséquilibre croissant. Au moyen de la monnaie commune et d'une « couverture de flanc »<sup>14</sup> politique supplémentaire, d'inspiration néo-libérale, les conditions furent créées pour cela, de sorte que le capital formé en Allemagne fut d'abord investi dans la périphérie sud de l'Europe, dans des projets passant alors pour « plus lucratifs ». La sortie de capital d'Allemagne fut si puissante qu'entre 2002 et 2006 les salaires réels y diminuèrent massivement (voir le graphique), non seulement cela mais il y resta à peine d'argent à disposition en même temps pour l'entretien des infrastructures publiques (routes, ponts, hôpitaux, etc.). Si au moins à l'aide de ce capital dans la périphérie sud de l'Europe des entreprises capables de concurrence eussent pris naissance, la sortie de capital allemand eût encore eu au moins un certain sens.

Dans la perspective de la doctrine sociale catholique, la misère actuelle est donc une conséquence du concept d'un capitalisme européen n'a pas pu être placé suffisamment et conséquemment, en particulier, pour la raison que précisément en Allemagne dans la politique — comme une sorte de programme d'opposition aux efforts européens — on suivit pendant le même temps une impulsion néo-libérale. Par la critique portée sur cette impulsion, on put bien distraire l'opinion publique de sa propre participation à la misère. Depuis la perspective du soi-disant néo-libéralisme, on peut absolument développer une contre-position qu'on peut suivre par la pensée laquelle, en vérité à cause de la stigmatisation radicale du marché, est à peine prise au sérieux. J'en viendrai en détail sur elle, dans une autre contribution. À cet endroit, je vais d'abord suivre la préoccupation justifiée de la doctrine sociale catholique, de faire participer d'une manière convenable la population au travail et au succès économique d'une totalité d'êtres humains travaillant ensemble.

### Prix correct et juste dans la doctrine sociale catholique

La vie économique au sens de la doctrine sociale catholique, selon Oswald Nell-Breuning, a comme objectif principal, de remplir la « fonction culturelle d'approvisionnement alimentaire » de manière telle que n'en résultent aucuns effets secondaires<sup>15</sup> moralement inacceptables. Ce qui est acceptable est et ce qui ne l'est pas, résulte de la théologie morale. Les postulats de la théologie morale pour une économie qui fonctionne ont été dérivés de la tradition de la scolastique, à partir du droit naturel<sup>16</sup>.

Mais à présent l'économie du Moyen-Âge se distingue fondamentalement de l'économie de marché des temps modernes. Les circonstances médiévales pouvaient encore être embrassées du regard et étaient à peine soumises à des changements fondamentaux. Sur ces circonstances se laissaient facilement transposer des concepts d'équité qu'Aristote lui-même avait déjà développés. Par l'échange des productions sur le marché [sens concret ici : le marché du village, *ndt*], Albert le Grand (autour de 1200-1280) partait d'abord du fait qu'un prix est juste lorsque dans les biens qui ont été échangés, des quantités égales de travail et de dépenses ont été engagées. La production de l'architecte, exprimée dans la production du cordonnier, serait donc le nombre de paires de chaussures que le cordonnier peut achever dans le même temps dont l'architecte a besoin pour faire une maison, déduction faite naturellement des dépenses engagées à chaque fois<sup>17</sup>. Pour la scolastique, comme pour les penseurs de l'Antiquité, les divers besoins que devaient développer les gens sur la base de leur profession, jouaient aussi cependant un rôle, au-delà de cette équité d'échange<sup>18</sup>. Étant donné que les industries et activités diverses étaient reliées à diverses obligations dans la société, leurs productions devaient être payées d'une manière qui rendît possible que ces obligations pussent être aussi satisfaites conformément au rang. L'équité d'échanges (*iustitia communicativa*) se voit donc modifiée par la représentation d'une équité de répartition (*iustitia distributiva*). Ici joue l'idée d'un ordonnancement divin, qui allègue une hiérarchie relativement claire. Des temps de travail purs ne peuvent, par conséquent, être échangés qu'entre des activités de même valeur.

Les circonstances économiques médiévales étaient établies de sorte que dans le cas normal, les besoins fondamentaux de l'ensemble de la communauté des êtres humains réunis ensemble étaient satisfaits. Un changement de la structure des besoins n'était pas prévu. Les hommes étaient pareillement fixés dans leurs situations professionnelles. Dans ces circonstances statiques, on pouvait décrire, sur la base des postulats d'une théologie morale, les motifs de détermination d'un « prix équitable ».

Avec le passage à l'époque moderne, cet ordre statique fut successivement brisé. Le type d'entrepreneur ingénieux modifia les conditions de la production, et, dans la mesure où cela se produisit, les êtres humains [se, *ndt*] découvrirent de nouveaux besoins matériels. En outre, les circonstances d'échange furent de moins en moins déterminées par les conditions des marchés régionaux, car dans la formation du prix intervinrent alors aussi des facteurs d'économie mondiale. Toujours est-il que l'impossibilité d'embrasser du regard les circonstances humaines qui accompagnèrent ce changement mena aussi, d'un côté, à ce que quelques hommes succombant aux besoins de luxe pouvaient être satisfaits, et que, d'un autre côté, beaucoup d'hommes, en dépit d'un labeur pénible, manquaient de moyen pour satisfaire leurs besoins les plus élémentaires. Dans la perspective d'une théologie morale chrétienne l'ordonnancement moral fut donc brisé avec cela<sup>19</sup>. Les mesures morales doivent être adaptées à la nouvelle situation de manière telle qu'un ordonnancement moral puisse se rétablir. Pour Nell-Breuning l'éthique économique est pour cette raison toujours en premier lieu une économie de raison, comme la totalité de l'ordre moral est un ordre de raison, voire, en effet, l'ordre du discernement le plus élevé qui est la sagesse créatrice de Dieu »<sup>20</sup>.

La difficulté d'une économie dynamique des temps modernes consiste à présent dans le fait que des prix jouent essentiellement dans des circonstances de pénurie et ne peuvent donc pas être délimités de l'extérieur par des critères d'équité. Puisque là où cela est tenté, il surgit aussitôt de fausses attirances pour la production. Dans cette mesure, on peut seulement parler d'un « prix juste », lors d'un prix de marché, qui se forme librement selon l'offre et la demande, que lorsqu'il coïncide avec

les postulats de la théologie morale. C'est pourquoi Nell-Breuning constate déjà, dans l'un de ses ouvrages antérieurs : « Les raisons de détermination de valeur sont en même temps les raisons de détermination du « juste » prix, et le « juste » prix au sens de l'économie politique, c'est le prix « justifié » au sens de la morale »<sup>21</sup>.

Si l'on veut donc arriver à ce qu'il en résulte des prix justes, ce sont les constellations des forces de la vie économique, en tant que telles qui doivent être mises en ordre, c'est-à-dire, il faut aborder en définitive le partage du travail au sein des divers secteurs de la production. Ce faisant, Nell-Breuning part absolument du fait que seules doivent être autorisées de telles branches de production qui dans une perspective sociale servent le bien commun, et donc celles qui couvrent la satisfaction de besoins qui méritent de l'être. Pour des produits, qui ne suffisent pas à cette demande, il réfléchit à la possibilité de manipulations des prix, qui rendent ces produits impossibles dans ce secteur.<sup>22</sup> — À partir de son discernement dans les lois de l'ordre divin, la doctrine sociale catholique veut créer une structure économique qui rende possible ces prix justes : « Si la vie économique est organisée de manière correcte, et donc saine dans sa construction et dans la répartition des forces, et si elle travaille à son vrai but, à savoir à l'approvisionnement de subsistance [...] alors les biens et les prestations de service ont leur valeur, c'est-à-dire les prix entrent en jeu de manière telle qu'ils sont l'expression des relations d'échanges correctes, de la vraie valeur »<sup>23</sup>.

Mais comment une telle organisation de l'économie peut être atteinte ? Nell-Breuning compte ici sur l'autonomie de gestion de la vie économique. Avec cela, il favorisa, de nombreuses années durant, l'idée d'une coopération non dirigée par l'État entre les participants dans le cadre d'un « ordre corporatif ». Pour préciser, les exploitations [industrie et commerce, *ndt*] d'une branche doivent se réunir dans une sorte de corporation, qui reçoit le statut de corporation de droit public. Les intérêts de branche peuvent être régulés dans ses institutions mêmes. Conformément au principe de subsidiarité, l'État ne peut ensuite intervenir que lorsqu'une régulation à l'intérieur de cette corporation n'est pas possible<sup>24</sup>.

Pour le reste, Nell Breuning aspirait à une collaboration de toutes les corporations. Ceci était censé se produire, selon sa représentation, par la formation d'un « office de salaires et de prix » porté en commun par toutes les branches, « auquel toutes les exploitations eussent donné un aperçu de leur comptabilité et tous les ménages devaient aussi lui ouvrir leur livre de compte »<sup>25</sup>. Toujours est-il que la tâche d'un tel service n'est aucunement de dicter les prix et les salaires, mais au contraire de se mettre purement et simplement au service des exploitations pour les aider à établir, en toute responsabilité propre, la fixation des tarifs et le calcul des prix réels.<sup>26</sup> En reconnaissance de la critique ordolibérale faite à cette impulsion, Nell Breuning modifia par la suite sa position et évita définitivement le concept « d'ordre corporatif ».<sup>27</sup>

Une telle impulsion suppose, en effet, qu'au moins les participants compétents de l'économie soient accessibles aux considérations de raison et de justice de la théologie morale, pour que les réflexions d'ordonnement théorique dans l'organisation de l'économie puissent conséquemment percer à jour. Le fait de modifier les productions diverses des corporations, par le point de vue de la justesse du partage de sorte que des échanges de production dans le marché économique ne s'échangent pas par des quantités de temps de travail équivalentes, pût être considéré comme une estimation pratique. Nonobstant cela, par le rappel à l'ordre d'un ordonnancement divin, les rapports de pouvoir sociaux sont solidifiés. « *L'ordre social existant* [italique de SE] » est ce qui détermine ce que le travail veut dire socialement et la manière dont la société doit « l'honorer » conformément à cela », insiste Nell-Breuning encore en 1980. Ce qui est néanmoins problématique c'est que Nell-Breuning — apparemment en tant que concession faites aux conditions d'un « marché dynamique en expansion ou bien du trafic économique »<sup>29</sup> — répondit positivement à la question de savoir si à partir de la propriété elle-même, et donc indépendamment d'une production réelle, un revenu pût être réalisé.

La base de justification reposait ici pour lui dans l'utilisation conforme au droit : « Ainsi l'utilisation pour un investissement peut justifier la perception même de revenus très élevés à partir de la propriété. »<sup>30</sup> — à la question de savoir si c'est de la propriété elle-même, et donc indépendamment d'une prestation réelle qu'un revenu est en droit d'être réalisé, il répondit positivement. Ainsi a-t-il donc reconnu l'aspect spirituel de la formation de valeur en économie

politique — et donc ce que Rudolf Steiner reconnaît lui comme facteur de formation de valeur autonome (valeur 2 ou selon le cas « esprit sur le travail ») — est relié à la question de la propriété. Mais aussi à l'autre pôle de la formation de valeur, Nell-Breuning associe un aspect avec la question de la propriété, qui doit nécessairement mener à une falsification de la compréhension de valeur et rendre impossible ainsi la clarification de la question, quant à savoir si un prix, qui se forme sur le marché, est juste ou pas. Car Nell-Breuning part du fait que la propriété du sol elle-même porte absolument des fruits, à savoir forme une valeur. Assurément, ce « n'est pas la propriété seule qui porte des fruits, mais la propriété en association avec le travail ». <sup>31</sup> Il « rend cela plus évident » à l'exemple de la rente différentielle. Parce qu'un terrain a une plus haute fertilité qu'un autre, celui qui veut l'utiliser à des fins agricoles, sera prêt à payer un fermage plus élevé pour le terrain plus fertile. Car il sait que là, dans le même temps de travail, il réalisera une récolte plus importante que sur le mauvais terrain. En conséquence, il ne peut pas mettre cette récolte bonifiée exclusivement au compte de sa propre production de travail. Il déduit ainsi d'une « manière non évidente » un rapport du sol à partir de la pénurie. Les propriétaires pourraient « tirer quelque chose d'une utilisation purement idéale », pour préciser « du fait que le sol n'existe pas si abondamment, que chacun, voulant cultiver, « peut s'emparer de terrain libre de possession, « sans maître » » <sup>32</sup>. Mais avec cela, Nell-Breuning justifie que pour le partage de la richesse d'économie politique, devient pertinente une pure relation de droit ou de pouvoir, et non pas ce qui est corporellement concret ou une prestation spirituelle humaine.

### **Prix juste et correct dans l'impulsion de Rudolf Steiner**

Dans le *Cours d'économie politique* <sup>33</sup>, Rudolf Steiner caractérise, au début de la seconde conférence, la question du prix comme « ce type de question à laquelle les plus importantes confrontations d'économie politique doivent aboutir ». La sixième conférence commence par la question, « comment peut-on en arriver à une représentation du ... prix juste au sein du processus d'économie politique ? » D'une manière analogue à celles de la doctrine sociale catholique, les discussions d'économie politiques débouchent donc sur l'instauration de prix corrects. Bien sûr Steiner argumente purement sur la base de facteurs économiques et se retient de toutes réflexions de théologie morale. Nonobstant, il importe aussi pour lui que la « raison doit entrer dans l'économie politique » <sup>34</sup>. Mais cela ne se produit pas au moyen d'une instance ordonnatrice. Ainsi Steiner insiste-t-il, en relation avec la formation d'association : « Ce n'est pas pour la raison qu'il s'agisse, de proposer comment doivent être les institutions, afin qu'advienne ce qui est socialement juste, mais au contraire pour la raison qu'il s'agit d'amener les êtres humains à une telle association sociale, de sorte qu'à partir de l'action d'ensemble des êtres humains, la résolution progressive des questions sociale en prenne naissance. » <sup>35</sup> La tâche principale de ces associations, c'est d'observer la manière dont les prix augmentent ou baissent, afin d'entrer en négociation entre elles sur la base de cette observation, pour que « le juste nombre d'êtres humains » soit amené dans chaque branche de production. <sup>36</sup> Des prix justes s'installeront ensuite progressivement, selon Steiner, si une telle conduite du travail réussit.

La difficulté, qui doit commencer pour tout économiste d'esprit libéral face au penser d'économie politique de Steiner, se trouve fondée par le fait que Steiner bouscule de façon permanente les habitudes du penser en jeu. Ainsi l'économiste en question s'empare de contenus idéels qui proviennent d'un courant de configuration spirituel (conceptuellement réaliste), dans lequel s'installe aussi la doctrine sociale catholique. Ce dernier aboutit nonobstant à une forte immixtion de l'État dans les processus d'économie politique, même si, en théorie, c'est quelque chose d'autre qui est aspiré. Steiner apporte ces contenus idéels sous une nouvelle forme d'idées, qui correspond pour l'occidental libéral, à un penser nominaliste s'appuyant sur l'observation extérieure. Ainsi chez lui, les prix doivent être *le résultat de contrats*, que les partenaires économiques concluent eux-mêmes sur la base de l'observation d'ensemble du marché. <sup>37</sup>

Pour un penseur occidental libéral, une observation d'ensemble du marché c'est à peu près quelque chose d'impossible, car cela se laisse réaliser, dans le meilleur des cas, dans des formes d'organisations telles que celles que Nell-Breuning avait favorisées pendant beaucoup d'années durant, avant de ne plus insister, par absence de possibilité de les voir percer à jour. Autrement dit :

Steiner aspire à une naissance de formes contractuelles théoriques de travail ensemble qui, pour un penseur libéral, ne peut être mises en rapport qu'avec le penser d'ordonnement social au Moyen-Âge. En outre, il argumente sur la base d'une doctrine de valeur objective. Celle-ci est nonobstant refusée par l'école libérale, parce que pour elle, le prix ne peut être que l'expression de circonstances de pénurie. Mais la doctrine social catholique aussi — au moins sa branche principale — rejette la doctrine de valeur objective avec l'argument que celle-ci ne prend pas en compte la participation spirituelle au travail. Elle voit celle-ci, comme on l'a montré plus haut, déterminée par l'ordonnement social. Steiner, au contraire, complète la doctrine de valeur du travail par une doctrine de valeur spirituelle et place ces facteurs créateurs de valeur dans un rapport avec les besoins s'articulant au sein du marché. Par la notion de tension de formation de valeur, il prend donc aussi en compte l'influence des circonstances de pénurie sur la formation du prix.<sup>38</sup>

La formation d'associations pour une observation commune des prix du marché et la conduite du travail ne peut pourtant pas réussir, si la vie spirituelle tente de manière erronée sur la vie juridique d'assurer sa participation aux produits de l'économie en bloc. C'est cependant ce qui arrive exactement si les circonstances de propriété et de pouvoir sont configurées de manière telle que le plus rusé peut tirer tout le profit possible pour lui. De fausses institutions ainsi qu'un droit de propriété qui n'est plus conforme à l'époque, favorisant aussi bien la doctrine sociale catholique que celle du libéralisme, peuvent donc devenir une raison d'empêchement pour l'entrée de la raison dans le processus économique. L'institution conforme à l'époque peut certes, en tant que telle, écarter ces motifs d'empêchement, mais elle ne peut pas agir elle-même pour que la raison rentre en économie. Cela ne peut se produire qu'au moyen d'une action ensemble des êtres humains. Mais pour cela, il est important que les êtres humains dirigent leur regard sur les prestations concrètes qu'ils s'apportent mutuellement. C'est précisément pour cela qu'ils ont besoin d'une doctrine de valeur objective, décrivant le jeu mutuel du travail spirituel et corporel. Dans la sixième conférence du *Cours d'économie politique*, Rudolf Steiner détermine la « formulation du prix juste » de la manière suivante : « Un juste prix est ensuite existant, si quelqu'un, pour une production qu'il a réalisée, en reçoit autant de contre-valeur qu'il peut en satisfaire ses besoins — la somme de ses besoins, y compris naturellement les besoins de ceux qui lui sont proches — aussi longtemps et jusqu'au moment où il aura confectionné un même produit. » Il a saisi cette mission principale de la vie économique — que Nell-Breuning a appelée « fonction culturelle de l'approvisionnement de subsistance » — d'une manière qui explique les circonstances d'une économie de marché moderne et dynamique. Car, d'une part, cette formulation prend en compte le fait que tous les êtres humains peuvent trouver une subsistance adaptée, puisque cette formule s'applique à toutes les productions/prestations, et donc aussi aux prestations purement spirituelles. Pareillement y sont inclus ceux qui, sur la base de leur situation de vie concrète, ne sont pas en mesure, de produire eux-mêmes des prestations.<sup>39</sup> D'un autre côté, la valeur de ces productions/prestations est déterminée à partir du futur, « car les événements d'économie politique se modifient justement du passé en entrant dans le futur. » Avec cela le revenu est séparé de l'aspect passé du produit ou de la prestation réalisé(e). Pourtant la production humaine concrète doit être évaluée. Il ne serait autrement pas possible de juger si un prix est juste ou pas et s'il se présente une conduite du travail adaptée aux besoins réels.

Steiner oppose au « penser *état* de fortune » d'un Oswald Nell-breuning un penser sur les processus concrets de production économique. Ce n'est pas du fait qu'un prétendu ordre divin soit restauré que l'économie moderne devient apte au futur, mais au contraire du fait que production et service rendu en échange puissent correctement s'équilibrer. Lorsque aucun droit suranné et aucune circonstance de pouvoir n'entrent en jeu dans les circonstances économiques, alors « le possédant devra aussi équilibrer nécessairement par un service rendu, la production de celui qui ne possède rien. »<sup>40</sup>

De la même façon que la nature en soi ne crée aucune valeur d'économie politique, mais doit au contraire être transformée d'abord par le travail humain pour l'échange sur l'économie de marché, de même la simple possession — c'est-à-dire le pouvoir de disposer sur le moyen de production — ne crée aucune valeur en soi, mais au contraire seulement son utilisation sensée par l'esprit humain. Plus la réalisation du revenu s'effondre à partir des simples circonstances de possession, moins cela

a du sens de faire la distinction entre équité de revenu et prix. Car le paiement d'un salaire est l'expression que le travailleur, comme Nell-Breuning l'exprime effectivement d'une manière pertinente, « a traité à forfait son énergie de travail pour son employeur » et pour cette raison perçoit « en tant que dédommagement pour le travail produit par lui », et non pas le produit fabriqué par lui, mais au contraire le « salaire convenu d'avance »<sup>41</sup>. Pour Steiner, il s'agit, lors d'un tel achat d'énergie de travail, d'un achat feint. En réalité, c'est quelque chose de tout différent qui se passe, pour préciser, un échange de prestation entre le travailleur et l'entrepreneur.<sup>42</sup> Autrement dit : l'entrepreneur achète absolument au travailleur le produit fabriqué par celui-ci à un prix déterminé et lui attribue ensuite par sa production d'entrepreneur une valeur supérieure. Étant donné qu'il ne s'agit pas encore ici d'un échange de prestations sur un marché anonyme, l'entrepreneur est dans la situation d'estimer si le prix qu'il est prêt à payer, permet au travailleur de couvrir ses besoins futurs de la manière décrite. Le travailleur peut pareillement estimer sa participation à la production d'entreprise. Il remarque exactement si l'entrepreneur s'entend à donner des instructions plus ou moins sensées dans le travail. Lors d'une direction sensée du travail, il acceptera sans plus que l'entrepreneur, par sa production d'entrepreneur, réalise un revenu essentiellement supérieur au sien. Car la valeur de son propre revenu, en sera conséquemment rehaussée. Lorsque l'entrepreneur dirige mal, le travailleur considérera une grande différence de revenu comme non justifiée. L'équité du prix est donc ici un suite de négociations, par lesquelles la participation à la production au produit fabriqué en commun par ceux qui interviennent peut être évaluée sur la base d'une égalité de droit. Dans cette estimation interviennent les aspects d'équité d'échange et d'équité de partage. Le partage différent est ensuite purement et simplement le résultat d'une libre reconnaissance de la production spirituelle et non pas des positions de pouvoir de la société.<sup>44</sup>

Pour le praticien, qui veut transposer ces « incitations » de Rudolf Steiner, cela peut sembler très abstrait. Mais cela repose dans l'incompréhension générale à laquelle ces idées sont exposées sans cesse. Pour préciser, Steiner ne fournit aucune directive sur « la façon de faire correctement dans la pratique », au contraire, il décrit purement et simplement comment se laisse déterminer correctement les relations entre travail matériel et travail spirituel dans une économie moderne, de partage du travail. Il s'agit uniquement de voir que dans la façon dont une idée est conformée, un esprit déterminé s'y exprime. Et il importe de savoir ensuite au sein des efforts combinés des êtres humains, *tel* ou *tel autre* esprit peut être agissant. Si cet esprit vit, alors il se révèle que c'est à peine si les êtres humains discuteront sur leurs participations productives. Pour toutes les productions, que les êtres humains se fournissent mutuellement d'habitude, sur la base du sentiment d'équité, il en résultera rapidement certaines expériences de valeur, d'après lesquelles leurs prix sont [administrativement, *ndt*] taxés. Dans une entreprise individuelle, dont la direction croit « faire cela correctement » de telles expériences de valeur ne peuvent pas du tout prendre naissance.<sup>45</sup> La création d'une saine chose publique [*Gemeinwesen* ou *res publica*, *ndt*] ne dépend pas pour Steiner simplement que chacun puisse recevoir ce qui correspond à ses besoins fondamentaux, mais elle est au contraire aussi rattachée à ce qu'à « la prestation correspond un service rendu en échange, lorsque donc l'être humain, pour ce que les autres travaillent pour lui, produisent et fournissent pour lui, est enclin à apporter un service rendu en échange de valeur correspondante ».<sup>46</sup> Là où production/prestation et service rendu en échange s'échangent directement la production devient marchandise. C'est pour l'essentiel le cas dans ces productions/prestations qui prennent naissance dans l'exploitation de la nature.<sup>47</sup> Pour des marchandises, un prix juste doit s'établir sur les marchés. Le prix est ensuite juste lorsque exactement autant de marchandises d'une sorte peuvent être offertes qui sont nécessaires à la satisfaction des besoins de tels demandeurs lesquels sont prêts à payer un prix, par lequel d'une manière déterminée ci-dessus, peuvent être aussi couverts les besoins de tous ceux qui ont participé à la fabrication. Étant donné que le temps de travail, que les êtres humains doivent fournir dans un domaine économique, ne peut pas être arbitrairement augmenté, mais doit au contraire être délimité par la vie juridique démocratique<sup>48</sup>, et que la nature ne se met pas non plus à disposition d'une façon illimitée, dans un telle chose publique saine, les divers besoins ne peuvent être satisfaits qu'en fonction des ressources naturelles à sa disposition. La plus forte d'une satisfaction des besoins d'une sorte de marchandises ira toujours à la charge de la

satisfaction d'une autre sorte de marchandise, à moins qu'un entrepreneur plus habile trouve une possibilité, par son esprit, d'épargner plus de travail.

Une petite couche d'êtres humains ne peut aujourd'hui qu'assouvir des besoins de luxe avant tout, pour la raison que, sur la base du droit actuel de propriété, ceux-ci abusent des productions d'autres êtres humains, sans devoir fournir de service rendu en échange. En conséquence de quoi, en d'autres lieux, des êtres humains ne peuvent pas satisfaire convenablement leurs besoins fondamentaux. Celui qui veut s'en tenir à ce droit de propriété, mais aspire à un « partage solidaire », doit avec une certaine nécessité manipuler finalement le système monétaire. Mais dans le meilleur des cas cela conduit au fait qu'à ceux qui ont peu, on prend quelque chose pour le donner à des hommes qui ont encore moins. Les productions nécessaires dont les êtres humains ont besoin, n'en seront pas multipliées pour autant. En ultime conséquence, on ne procure ainsi que d'autres possibilités d'enrichissement à ceux qui sont favorables « à l'ordonnement divin ».

Cette considération sur la sixième conférence du *Cours d'économie politique* de manière primaire dirigeait le regard sur la formation du revenu à partir du travail matériel actuel. Une autre considération s'attachera à regarder la formation du revenu à partir du travail spirituel, dans laquelle dans une mesure forte les processus temporels doivent être pris en compte.

**Die Drei, n°6/2013.**

(Traduction Daniel Kmiecik)

**Stephan Eisenhut**, né en 1964 à Coblenz, études en économie politique à Fribourg en Brisgau, thème de recherche sur *Les fondements de science spirituelle en science sociale chez Rudolf Steiner*, formation d'instituteur à Mannheim, 1997-2000 enseignant à l'école Rudolf Steiner *Mittelrhein*, depuis 2001 gérant de la société de publications Mercurial (GmbH) — Adresse c/o mercurial-Publikationsgesellschaft mbH, Alt-Niederursel 45, 60439 FRANKFURT, Courriel : [gf@mercurial.de](mailto:gf@mercurial.de).

#### Notes :

1. Considération de la 6<sup>ème</sup> conférence, tirée de : Rudolf Steiner : *Cours d'économie politique* (1922 ; **GA 340**), Dornach 2002.
2. Voir à ce sujet : Stephen Eisenhut : *Formation de structure sociale et la puissance des religions*, dans **Die Drei**, 2/2013 [traduit en français gratuitement disponible auprès du traducteur, ndf], pp.39 et suiv.
3. Voir : [http://www.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY\\_PUBLIC/3-30042013-BP/DE/3-30042013-BP-DE.PDF](http://www.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/3-30042013-BP/DE/3-30042013-BP-DE.PDF)
4. Actuellement cela fait peu de sens de parler d'une « grande industrie allemande », quand même alors que le siège principal de celle-ci se situe encore en Allemagne. Les actions en sont marchandées au plan international et le plus souvent détenues par des investisseurs étrangers. C'est un phénomène absolument remarquable que la soi-disant *Deutschland AG*, et donc la situation de la grande industrie, des entreprises et des banques allemandes mutuellement intriquées entre elles par la propriété des actions, s'est dissipée avec une rapidité incroyable après le tournant du siècle. Tandis qu'au sein de l'UE, on tentait de s'appliquer, pendant le même temps, à créer un capitalisme selon le modèle du capitalisme rhénan, un contre-mouvement s'est mis en place manifestement à l'intérieur de l'Allemagne en suivant l'exemple du capitalisme anglo-américain.
5. Communiqué de presse n° 149 du 30.04.2012 : [www.destatis.de/DE/Presse-Service/Presse/Presse-mitteilungen/2012/04/PD12\\_149\\_811.html](http://www.destatis.de/DE/Presse-Service/Presse/Presse-mitteilungen/2012/04/PD12_149_811.html)
6. Voir Eurostat-Pressenmitteilung 189/2012 du 20.12.2012, selon [www.spiegel.de/media/0,31342,00.pdf](http://www.spiegel.de/media/0,31342,00.pdf)
7. [www.spiegel.de/wirtschaft/soziales/regierung-verweigert-sich-dem-kampf-gegen-lohndumping-a-897551.html](http://www.spiegel.de/wirtschaft/soziales/regierung-verweigert-sich-dem-kampf-gegen-lohndumping-a-897551.html)
8. Stephen Eisenhut : *Formation de structure sociale et la puissance des religions*, dans **Die Drei**, 2/2013 [traduit en français gratuitement disponible auprès du traducteur, ndf], pp.39 et suiv.
9. [www.radiobremen.de/wissen/themen/hensbach100.html](http://www.radiobremen.de/wissen/themen/hensbach100.html)
10. Francfort, 1992.
11. Voir à ce propos : *Formation de structure sociale et la puissance des religions*, dans **Die Drei**, 2/2013 [traduit en français gratuitement disponible auprès du traducteur, ndf], pp.39 et suiv.
12. [www.stuttgarter-zeitung.de/inhalt.interview-mit-friedhelm-hengsbach-abschied-von-der-solidaritaet-in-europa.c26c2f7b-4f66-4bef-9ff7-639ff415c81e.presentation.printv2.html](http://www.stuttgarter-zeitung.de/inhalt.interview-mit-friedhelm-hengsbach-abschied-von-der-solidaritaet-in-europa.c26c2f7b-4f66-4bef-9ff7-639ff415c81e.presentation.printv2.html)
13. *Ebenda*.
14. Il faut penser ici à des mesures qui, en particulier à partir de 2002, ont été prises par le gouvernement rouge-vert au pouvoir à l'époque, par exemple, l'agenda 2010, par lequel la création d'un secteur de bas salaires fut encouragée, ou bien des incitations à la mise en place d'une prévoyance privée de la vieillesse (par exemple la rente Riester).



15. Oswald von Nell-Breuning restitué par Christian Hecker : *Salaire et équité du prix. Rétrospective historique sous les considérations particulières à la doctrine sociale catholique*, Marbourg 2008, p.91.
16. Le droit, qui revient à l'être humain de par sa nature et qui peut être reconnu à partir du discernement de l'ordre raisonnable divin.
17. Voir Christian Hecker : *Salaire et équité du prix*, à l'endroit cité précédemment, pp.44 et suiv .
18. Thomas d'Aquin caractérisait l'équité d'échange en tant que équité compensatrice (*iustitia communitiva*) ; voir Christian Hecker : *Salaire et équité du prix*, à l'endroit cité précédemment, p.40, en particulier la note en bas de page.
19. Il est très important à cet endroit de distinguer entre la disposition idéale d'un ordre social et la pratique de fait. Dans la pratique économique médiévale, se révélaient naturellement des situations, parmi lesquelles quelques besoins de luxe étaient satisfaits, alors que beaucoup souffraient de la faim. Qu'entre les mesures éthiques et les pratiques vécues règne un gouffre, c'est la situation normale. Les mesures éthiques furent en effet créées pour orienter les êtres humains vers une vie meilleure. Dans la perspective de la théologie morale, il manque au penser libéral justement ces mesures éthiques, puisqu'il ne se fonde que sur des circonstances contractuelles libres, purement terrestre.
20. Oswald von Nell-Breuning : *Proportionnalités horizontale et verticale du prix. Une contribution à la théorie de l'équité du prix*, dans : **Wirtschaftswissenschaftliche Vierteljahrshefte**, 3/1927, p.164 (cité par Christian Hecker : *Salaire et équité du prix*, à l'endroit cité précédemment).
21. Oswald von Nell-Breuning : *Au sujet du concept de valeur*, dans Max Meinertz/Adolf Donders (Édit.) : *Par éthique et vie. Texte de commémoration des soixante-dix ans accomplis de Joseph Mausbach*. Münster en Westphalie 1931, pp.128-136, cité selon Christian Hecker : *Salaire et équité du prix*, à l'endroit cité précédemment, p.93.
22. Voir Christian Hecker : *Salaire et équité du prix* à l'endroit cité précédemment, p.97.
23. Oswald von Nell-Breuning 1931, à l'endroit cité précédemment, p.134.
24. Voir Christian Hecker : *Salaire et équité du prix* à l'endroit cité précédemment, p.100.
25. *Ebenda*.
26. *Ebenda*.
27. *Ebenda*, pp. 102 & 119.
28. Oswald von Nell-Greuning: *Équité et liberté. Grandes lignes d'une doctrine sociale catholique*, Vienne 1980, p.264. Il reprend cette idée des scolastiques médiévaux et lui oppose la doctrine de valeur du travail de Marx.
29. *Ebenda*, p.224.
30. *Ebenda*.
31. *Ebenda*, p.219.
32. *Ebenda*, p.221.
33. Rudolf Steiner: *Cours d'économie politique* (1922, **GA 340**), Dornach 2002.
34. *Ebenda*, p.154.
35. Rudolf Steiner : *La question cardinale de la vie économique*, dans du même : *La réalité des mondes supérieurs* (1921, **GA 79**), Dornach 1988, p.260.
36. *Ebenda*.
37. Voir Rudolf Steiner : *Conseil d'exploitation et Socialisation* (1919, **GA 331**), p.166 et en particulier p.172.
38. Voir à ce sujet Stephan Eisenhut : *Usure du capital, création d'argent et formation d'associations économiques*, dans **Die Drei** 1/2012. pp.38 et suiv.
39. Dans la formulation il est seulement succinctement dit : « y compris naturellement les besoins de ceux qui lui sont proches ». Steiner explique en divers endroits comment il comprend cela, Par exemple, dans *Conseil d'exploitation et Socialisation* (1919, **GA 331**)p.171 : « Une réelle échelle de mesure de valeur, on l'a seulement si l'on inclut tout ce qui doit être payé pour les êtres humains qui ne peuvent pas travailler, pour les enfants qui doivent être élevés, ceux qui sont incapables de travailler, les invalides et autres. » Cette inclusion de ceux qui sont des non-productifs économiques peut être réalisée par des formes justes de partage.
40. Rudolf Steiner : *Les points essentiels de la question sociale* (1919, **GA 23**) Dornach 1976, p.19.
41. Oswald von Nell-Greuning: *Équité et liberté. Grandes lignes d'une doctrine sociale catholique*, à l'endroit cité précédemment p.217
42. Voir Rudolf Steiner: *Cours d'économie politique*, à l'endroit cité précédemment, pp.97 et suiv.
43. Que la production spirituelle de l'entrepreneur doit agir directement sur la hauteur de son revenu, Rudolf Steiner le décrit dans *Les points essentiels de la question sociale* (**GA 23**), p.125 : « Et c'est déjà en vérité dans l'esprit de ce qui est ici présenté que, lorsque la production recule, se réduit le revenu du producteur dans la même masse qu'il augmente lors d'un accroissement de la production. Mais sans cesse, le revenu émanera toujours de la production spirituel du dirigeant... »
44. Rudolf Steiner : « Un circuit économique fermé sur lui-même, qui reçoit de l'extérieur ces fondements juridiques et l'apport constant des facultés humaines qui se font jour, n'aura à faire en

soi qu'à l'économie. Il pourra être de ce fait celui qui donne lieu à une répartition des biens, qui procure à chacun ce qu'il peut avoir d'une manière équitable à partir du bien être de la communauté. Lorsqu'il aura un revenu en apparence supérieur à un autre, cela sera seulement dû au fait qu'il aura fait profiter d'un « plus » à la communauté, à causes de ses facultés individuelles [talents personnels, *ndt*] » (*Les points essentiels de la question sociale* (1919, **GA 23**) Dornach 1976, p.126).

45. Rudolf Steiner tient la conception que l'on ne puisse socialiser que des entreprises individuelles comme curieuse, car il n'existe principalement aucune possibilité de faire d'organiser de manière raisonnable la formation du revenu : « Car celui qui conçoit encore aujourd'hui la socialisation de manière telle qu'il veuille seulement socialiser les entreprises individuelles, celui-là verra très rapidement sur quel curieux point de vue nous nous trouverions au bout de cinq ans purement et simplement du fait de la socialisation des entreprises individuelles. Si nous socialisons purement et simplement les entreprises individuelles, en en viendra à l'individualisme le plus crapuleux des entreprises individuelles, et les travailleurs en seront le plus insatisfaits. Il apparaîtra une telle inégalité entre les travailleurs en relation avec le revenu, que c'en sera insupportable. Pour préciser, on ne peut socialiser que la totalité du corps économique, à partir d'une certaine grandeur » (*Conseil d'exploitation et Socialisation* (1919, **GA 331**), p.31).
46. *Ebenda*, p.170.
47. Voir au sujet de cette détermination du concept de marchandise : Rudolf Steiner : *Cours d'économie politique*, à l'endroit cité précédemment, 6<sup>ème</sup> conférence p.90.
48. Voir à ce sujet Stephan Eisenhut : *Esclavage moderne et Christianisme — l'émancipation du travail et du droit*, dans **Die Drei** 6/2012, pp.36 et suiv.